

Directeur du Bureau des radiocommunications

RAPPORT A LA DIX-SEPTIEME REUNION DU GROUPE CONSULTATIF DES RADIOCOMMUNICATIONS

1 Introduction

Le présent rapport vise à faire le point et à donner des informations générales sur certaines questions inscrites à l'ordre du jour provisoire de la 17^{ème} réunion du GCR, afin d'aider les participants lorsqu'ils examineront les points correspondants de l'ordre du jour.

Des rapports distincts seront soumis pour certains points de l'ordre du jour.

2 Décisions pertinentes prises par le Conseil à sa session de 2009 (point 3 de l'ordre du jour)

La présente section traite des décisions prises par le Conseil à sa session d'octobre 2009 (voir le lien: <http://www.itu.int/council/C2009/>).

2.1 Budget 2010-2011

Le Conseil a approuvé le budget biennal de l'UIT pour l'exercice 2010-2011 (Résolution 1308 (Document C09/110)). Les dépenses estimatives de l'UIT-R sont ventilées dans le Tableau 1 (en milliers de CHF).

2.2 Dates et lieu de l'AR/CMR-12

Le Conseil a pris note du rapport sur le choix définitif des dates et du lieu de l'AR/CMR-12 (Document C08/41). Dans ce rapport, il est indiqué qu'en 2008, le Conseil a décidé, aux termes de sa Résolution 1291, de convoquer les prochaines AR/CMR en 2011 à Genève (Suisse). Ces dates et ce lieu étaient alors donnés à titre provisoire. En l'absence d'invitation officielle présentée par un Etat Membre et compte tenu de plusieurs autres facteurs, le Secrétaire général a déterminé des dates et un lieu pour 2012. Après consultation des Membres du Conseil et des Etats Membres de l'UIT, les dates et le lieu de l'AR et de la CMR ont été confirmés de manière définitive.

2.3 Recouvrement des coûts pour les fiches de notification des réseaux à satellite

Le Conseil a pris note du rapport d'activité sur la mise en oeuvre du recouvrement des coûts pour le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite (Document C09/24). Dans ce rapport, il est indiqué qu'à cette fin, le Conseil à sa session de 2008 a approuvé les modifications apportées à la Décision 482, suite à la révision complète de l'Appendice 30B du Règlement des radiocommunications, par la CMR-07. La Décision 482 (modifiée en 2008) est entrée en vigueur le

1er janvier 2009¹ et a été appliquée aux fiches de notification des réseaux à satellite reçues le 1er janvier 2009 ou après cette date. Avant cette date, la Décision 482 (Conseil à sa session de 2005) était en vigueur. La mise en oeuvre de la Décision 482 (Conseil à sa session de 2005) et, par la suite, de la Décision 482 (modifiée en 2008) par le Bureau des radiocommunications n'a soulevé aucune difficulté ni créé aucun problème particulier, que ce soit au niveau interne ou avec les administrations ayant notifié des fiches de notification de réseaux à satellite.

Tableau 1

Charges opérationnelles par chapitre	Estimations 2010	Estimations 2011	Estimations 2010-2011
Chapitre 3.1 Conférences mondiales des radiocommunications			0
Chapitre 3.2 Assemblées des radiocommunications			0
Chapitre 4.1 Conférences régionales des radiocommunications			0
Chapitre 5.1 Comité du Règlement des radiocommunications	623	627	1 250
Chapitre 5.2 Groupe consultatif des radiocommunications	75	75	150
Chapitre 6 Réunions des Commissions d'études	1 015	1 550	2 565
Chapitre 7 Activités et programmes	1 530	960	2 490
Chapitre 8 Séminaires	299	175	474
Chapitre 9 Bureau	29 552	29 522	59 074
– Dépenses communes	845	810	1 655
– Bureau du Directeur	558	558	1 116
– Département des Commissions d'études	3 150	3 151	6 301
– Département des services spatiaux	9 471	9 475	18 946
– Département des services de Terre	7 585	7 585	15 170
– Département de l'informatique, de l'administration et des publications	7 943	7 943	15 886
– Présence régionale			0
TOTAL	33 094	32 909	66 003

2.4 Accès en ligne gratuit à certains documents de l'UIT

Le Conseil a pris note du rapport d'activité sur l'essai relatif à l'accès en ligne gratuit aux Recommandations UIT-R pour les Membres de l'UIT (Document C09/63) et a décidé de poursuivre cet essai jusqu'à la PP-10. La décision concernant les demandes d'accès gratuit aux instruments fondamentaux de l'Union, notamment au Règlement des radiocommunications et à la Constitution/Convention, a été reportée à la PP-10. Le Conseil a chargé le secrétariat de procéder à une étude des incidences financières, sur les recettes par le biais de l'accès en ligne gratuit, en examinant les propositions soumises à cette session du Conseil (Documents C09/69, 81 et 84) et de présenter un rapport sur cette question à la PP-10.

¹ Voir la Lettre circulaire du BR [CR/295](#) en date du 19 décembre 2008.

2.5 Elaboration du Plan stratégique pour la période 2012-2015

Suite à la présentation du rapport sur cette question par le Secrétaire général (Document C09/26), le Conseil a décidé d'établir un Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier. Ce Groupe sera placé sous la présidence de M. Fabio Bigi (Italie) et présentera un rapport au Conseil à sa session de 2010.

2.6 Plan opérationnel

Le Conseil a approuvé la Résolution 1301 (Document C09/99), qui contient le Plan opérationnel glissant sur quatre ans pour le Secteur des radiocommunications pour la période 2010-2013.

Lors des délibérations du Conseil sur le Plan opérationnel de l'UIT-R, on s'est interrogé sur le point de savoir si les travaux de la RPC, qui sont rattachés actuellement à l'Objectif 3 (Etablir des recommandations pour assurer la connectivité et l'interopérabilité) devaient désormais relever de l'Objectif 1 (Encourager la coordination et la collaboration entre les membres), étant donné que ces travaux sont directement liés aux CMR. Le Conseil a décidé que cette question devait faire l'objet d'un complément d'étude par le GCR.

3 Activités des commissions d'études (point 5 de l'ordre du jour)

3.1 Méthodes de travail

Les Commissions d'études ont poursuivi leurs activités dans une structure des Commissions d'études et des Groupes de travail stable, conformément aux programmes de travail définis dans le Plan opérationnel de l'UIT-R, en tenant dûment compte des avis formulés par le GCR à sa seizième réunion (2009). Les méthodes de travail ont été appliquées de manière satisfaisante, conformément à la Résolution UIT-R 1-5 (ainsi qu'aux lignes directrices connexes) et le recours accru aux moyens électroniques a été extrêmement utile aux délégués et a permis de réaliser des économies de papier appréciables. L'accès à la documentation via un site web spécial Sharepoint est désormais pratique courante pendant les réunions, et seul un petit nombre de copies papier sont imprimées dans certains cas. Le recours aux solutions Sharepoint est actuellement étendu aux réunions qui se tiennent à l'extérieur de Genève et l'on réfléchit actuellement à la possibilité, avec le Département des services informatiques de l'UIT, de mettre à disposition un serveur spécial réservé à l'utilisation à distance.

La pénurie de salles de réunion au siège de l'UIT nuit de plus en plus souvent à la planification efficace des réunions. Ce problème est encore aggravé par trois facteurs principaux, à savoir: i) le nombre grandissant de réunions organisées par les trois Secteurs et le Secrétariat général; ii) l'importance croissante des délégations aux réunions; et iii) la nécessité d'éviter tout chevauchement entre les dates des réunions, en tenant compte également des grandes réunions organisées par d'autres organismes des Nations Unies et par les Autorités genevoises. La solution consisterait à l'évidence à mettre à disposition des salles supplémentaires dans les bâtiments existants, mais on pourrait peut-être aussi remédier à la situation en apportant des améliorations au système interne de réservation des salles de l'UIT, afin d'attribuer les salles d'une manière juste et équitable entre tous les utilisateurs.

3.2 Travaux préparatoires des commissions d'études en vue de la CMR-12

Les travaux concernant les points de l'ordre du jour de la CMR-12 se sont poursuivis conformément aux décisions de la RPC11-1. La Commission de direction de la RPC a tenu une deuxième réunion en décembre 2009 et a pris note du calendrier des activités préparatoires qui conduiront à l'établissement du projet de rapport de la RPC à la CMR-12. Elle a également fait le point de l'avancement des études concernant les différents points de l'ordre du jour et a adopté des lignes directrices additionnelles sur l'élaboration du projet de rapport de la RPC.

Des renseignements détaillés concernant les travaux préparatoires de l'UIT-R pour chacun des points inscrits à l'ordre du jour de la CMR-12, mis à jour régulièrement le cas échéant, sont mis à disposition sur la page web de l'UIT. Voir le § 4.2 ci-dessous pour des renseignements plus détaillés concernant la préparation de la CMR-12.

3.3 Activités notables menées par les commissions d'études

- Au cours de la période écoulée depuis la 16^{ème} réunion du GCR, on a continué de mettre l'accent sur des responsabilités de l'UIT dans le domaine du changement climatique. A cet égard, les commissions d'études de l'UIT-R et le BR n'ont pas manqué une occasion de promouvoir le rôle que peuvent jouer les services et systèmes de radiocommunication dans la surveillance du climat et la diffusion d'informations sur le climat ainsi que pour démontrer les domaines dans lesquels les émissions de gaz carbonique pourraient être, ou ont déjà été réduites, grâce à la mise en oeuvre de technologies TIC modernes. De nombreux documents sur ces questions ont été élaborés par le BR/SGD en vue d'être inclus dans différentes présentations écrites ou orales sur les activités menées par l'UIT dans le domaine du changement climatique. On trouvera des précisions à cet égard au § 7 ci-dessous. La page web de l'UIT-R spécialement consacrée aux radiocommunications et aux changements climatiques, qui décrit le rôle des radiocommunications dans la lutte contre les changements climatiques, se trouve à l'adresse <http://www.itu.int/ITU-R/go/climate-change>.
- Dans le droit fil des études sur les changements climatiques, les commissions d'études poursuivent leurs efforts en vue d'élaborer des recommandations, des rapports et des Manuels pour les services et systèmes de radiocommunication utilisés en cas d'urgence ou de catastrophe. On citera par exemple plusieurs recommandations portant sur des infrastructures et des systèmes de radiocommunication qui font intervenir des services par satellite et de Terre, pour les systèmes d'alerte du public, l'atténuation des effets des catastrophes et l'organisation des secours en cas de catastrophe. Voir la page web de l'UIT-R consacrée aux radiocommunications d'urgence <http://www.itu.int/ITU-R/go/emergency>.
- Les travaux sur les IMT évoluées ont progressé conformément aux délais prévus. Des technologies possibles d'interface radioélectrique ont été soumises au GT 5D et sont actuellement étudiées dans le cadre de groupes d'évaluation établis. Le processus d'évaluation en cours, l'évaluation de la conformité aux prescriptions minimales et la recherche d'un consensus ultérieur aboutiront à des décisions sur les technologies d'interface radioélectrique qui seront prises en compte lors de la phase de normalisation des IMT évoluées prévue pour octobre 2010. Le site web spécial donnant des précisions sur les technologies proposées et sur le processus d'évaluation est accessible à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/ITU-R/go/imt-advanced>.

3.4 Liaison et collaboration avec l'UIT-D et l'UIT-T, ainsi qu'avec d'autres Organisations

Les activités intersectorielles ont été nombreuses au cours de cette période, notamment en ce qui concerne les thèmes prioritaires pour l'UIT que sont le changement climatique et les communications d'urgence. Des précisions complémentaires sur ces thèmes sont données au § 7.

Concernant l'UIT-D: La contribution de l'UIT-R et du BR à plusieurs Forums de développement du BDT liés à la préparation de la CMDT-10 a été particulièrement importante. Ces Forums ont permis de présenter les activités de normalisation de l'UIT-R et de montrer leur contribution à la mise en oeuvre de la Résolution 123 (Rév. Antalya, 2006) pour la réduction de l'écart qui existe en matière de normalisation. Le BR a également participé aux réunions préparatoires régionales en vue de la CMDT-10, qui ont eu lieu dans les pays de la CEI, dans la région Europe et dans la région des Etats arabes.

Des experts de la Commission d'études 1 de l'UIT-R et du BR ont continué de prêter leur assistance aux fins de la mise au point de l'application logicielle SMS4DC, conformément à la Résolution UIT-R 11-4. En outre, la CE 1 a poursuivi l'élaboration de la prochaine édition du Manuel sur le contrôle des émissions, publication dont l'intérêt particulier pour les pays en développement a été reconnu.

S'agissant des travaux menés par les commissions d'études de l'UIT-D:

- Le BR a contribué à la mise à jour annuelle du Rapport du Groupe du Rapporteur 9-2/2, qui décrit ces études ainsi que les résultats présentant un intérêt particulier pour les pays en développement.
- Le GT 7C de l'UIT-R a donné des renseignements au Groupe du Rapporteur de l'UIT-D sur la Question 22/2 (Utilisation de la télédétection utilisant les radiocommunications embarquées pour la prévision et la détection des catastrophes et l'atténuation de leurs effets).
- La Commission d'études 1 de l'UIT-R a continué de collaborer activement avec la Commission d'études 3 de l'UIT-D en ce qui concerne l'analyse des résultats de la phase actuelle des études entreprises au titre de la Résolution 9 (Rév.Doha, 2006) de l'UIT-D et pour la préparation de la CMDT-10.
- Suite à la publication d'un rapport sur le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique de Terre, la Commission d'études 6 a commencé à élaborer un Manuel sur la mise en oeuvre de la télévision numérique (DTV). Ce Manuel, qui complétera le rapport, rassemblera toute la documentation technique pertinente et sera particulièrement utile aux administrations qui projettent de passer au numérique. Ces travaux devraient présenter un intérêt particulier pour l'UIT-D.
- Les GT 4A, 4B et 4C de l'UIT-R ont communiqué des renseignements à la Commission d'études 2 de l'UIT-D concernant l'utilisation des réseaux du SFS, du SRS et du SMS en cas de catastrophe naturelle et d'autres situations d'urgence. Par la suite, on a inséré ces renseignements dans un rapport de la Commission d'études 2 de l'UIT-D intitulé «Lignes directrices applicables à la mise en oeuvre des télécommunications par satellite pour la gestion des catastrophes dans les pays en développement».

En ce qui concerne l'UIT-T: Outre les changements climatiques et les communications d'urgence, diverses questions présentent un intérêt mutuel pour l'UIT-R et l'UIT-T, à savoir:

- Résolution UIT-T 72 (Problèmes de mesure liés à l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques): l'UIT-R, notamment la Commission d'études 1, a suivi les travaux menés par la CE 5 de l'UIT-T, en ce qui concerne la surveillance et la mesure des champs électromagnétiques. Il convient de noter que le BR a assuré une liaison avec des représentants de la CE 5 de l'UIT-T, pour la présentation de documents lors d'ateliers sur ces questions organisés par les Administrations de la Grèce (Athènes, juin 2009) et d'Oman (Muscat, janvier 2010).

- Résolution UIT-T 76 (Etudes relatives aux tests de conformité et d'interopérabilité, assistance aux pays en développement et futur programme éventuel de Marque UIT): le BR a communiqué des renseignements sur les communications personnelles mobiles mondiales par satellite (GMPCS) et a suivi l'avancement des travaux dans ce domaine, en vue d'étudier la possibilité de mettre en place un programmes éventuel de Marque pour les Recommandations UIT-R.
- Activités menées par la Commission d'études 13 de l'UIT-T concernant les normes applicables aux réseaux futurs et aux réseaux de prochaine génération ainsi que la gestion de la mobilité et la convergence entre systèmes fixes et systèmes mobiles, eu égard en particulier aux études effectuées actuellement par les Commissions d'études 4 et 5 de l'UIT-R, qui sont liées à plusieurs Questions dont l'étude est confiée à la Commission d'études 13 de l'UIT-T.

Il est évident que depuis l'AMNT-08 notamment, l'UIT-T s'occupe d'un nombre croissant de thèmes qui empiètent sur des questions de radiocommunication, d'où un risque accru de chevauchement des travaux et de double emploi avec des travaux menés par les deux Secteurs. On peut en particulier citer les cas des études sur le rayonnement électromagnétique effectuées par la CE 5 de l'UIT-T et celles sur les brouillages causés par les systèmes PLT menées par la CE 15 de l'UIT-T et les CE 1 et 6 de l'UIT-R. En conséquence, il faut améliorer les mécanismes de liaison entre les deux Secteurs (notamment entre les commissions d'études concernées), et le moment est peut-être venu de confirmer la délimitation des responsabilités entre les Secteurs, eu égard en particulier à la Résolution UIT-R 6-1 et conformément à la Résolution UIT-T 57 (Renforcer la coordination et la coopération entre l'UIT-R, l'UIT-T et l'UIT-D sur des questions d'intérêt mutuel). En outre, pour les thèmes intéressant l'UIT dans son ensemble, par exemple les changements climatiques et les communications d'urgence, une meilleure évaluation mutuelle des différentes contributions de chaque Secteur selon son domaine de compétence se traduirait par une utilisation plus efficace des ressources et des compétences.

En ce qui concerne d'autres organisations: Une liaison très fructueuse s'est poursuivie entre les commissions d'études de l'UIT-R et d'autres organisations, dans le cadre de la Résolution UIT-R 9-3, le cas échéant. Des représentants de l'UIT-R et du BR ont continué de participer activement aux travaux du Groupe GSC (*Global Standards Collaboration*), notamment à sa réunion annuelle tenue en juillet 2009, qui a été organisée avec succès par l'UIT à Genève. Une liaison a également été établie avec d'autres instances et organismes des Nations Unies dans différents domaines, par exemple, les changements climatiques et la surveillance du climat (OMM, CCNUCC, Forum humanitaire mondial, GEO, SFCG, NASA, ESA, JAXA) et exposition des personnes aux champs électromagnétiques (OMS).

4 Questions concernant la CMR (point 6 de l'ordre du jour)

4.1 Activités postconférence de la CMR-07 (point 6.1 de l'ordre du jour)

Le BR a poursuivi ses activités liées à la mise en oeuvre des décisions de la CMR-07. Le Tableau ci-après récapitule les principaux thèmes sur lesquels ont porté les activités postconférence:

THEME	LETTRE CIRCULAIRE	RESOLUTION PERTINENTE DE LA CMR
GENERAL		
MISE EN OEUVRE DES DECISIONS DE LA CONFERENCE DES RADIOCOMMUNICATIONS (GENEVE, 2007) (CMR-07) ET DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ASSOCIEES QUI SONT ENTREES EN VIGUEUR LE 17 NOVEMBRE 2007 OU LE 1ER JANVIER 2009	CR/279, 11.02.08	55, 80, 120, 145, 221, 355, 356, 549, 647, 805, 904, 906, 417, 750, 751, 752
APPENDICE 30B DU RR		
MISE EN OEUVRE DE L'APPENDICE 30B (REV.CMR-07) CONFORMEMENT A LA RESOLUTION 149 (CMR-07)	CR/278, 15.02.08 CR/280, 04.03.08 CR/299, 27.03.09 CR/302, 19.05.09 CR/306, 24.07.09	149
FICHES DE NOTIFICATION		
SOUMISSION DES FICHES DE NOTIFICATION D'ASSIGNATION/D'ALLOTISSEMENT DE FREQUENCE CONCERNANT LES SERVICES DE TERRE (WISFAT)	CR/289, 24.07.08 CR/297, 20.01.09 CR/308, 01.10.09	906
SOUMISSION AU BUREAU DES RADIOCOMMUNICATIONS DES RENSEIGNEMENTS VISES DANS L'APPENDICE 4 RELATIFS AUX SERVICES SPATIAUX	CR/284, 16.05.08	-
UTILISATION OBLIGATOIRE DU PROGICIEL SPACECOM A COMPTER DU 1ER JUILLET 2009	CR/305, 17.06.09	55
COMMUNICATIONS D'URGENCE (RESOLUTION 647)		
MISE EN OEUVRE DE LA RESOLUTION 647 (CMR-07) – SERVICES DE TERRE	CR/281, 13.03.08 CR/288, 17.07.08	647
MISE EN OEUVRE DE LA RESOLUTION 647 (CMR-07) – SERVICES SPATIAUX	CR/283, 13.05.08 CR/291, 09.10.08	647

4.1.1 Activités dans le domaine des logiciels

Le progiciel sur l'Appendice 30B (conformément aux Résolutions 148 et 149 (CMR-07))² comprend la version améliorée 8.0.0.10 du progiciel GIBC ainsi qu'une application logicielle autonome «**AP30BRefSituation**». Grâce à ce logiciel GIBC, il est possible de calculer les valeurs de la puissance surfacique et du rapport porteuse/brouillage (*C/I*) pour les examens à effectuer respectivement au titre des Annexes 3 et 4. L'application logicielle **AP30BRefSituation** sert à établir et à mettre à jour les résultats des examens, y compris les situations de référence du Plan et de la Liste et les fiches de notification en instance soumises au titre de l'Article 6 figurant dans la base de données de l'Appendice 30B. Ce progiciel utilise la structure améliorée de la version 6.1 de la base de données du SNS (*space network system* - SNS 6.1). Le progiciel et la version améliorée

² Voir la Lettre circulaire du BR CR/306 en date du 24 juillet 2009.

de la base de données AP30B ont été mis à disposition dans la Circulaire BR IFIC 2649 (services spatiaux) du 28 juillet 2009. La version améliorée de la base de données AP30B est également accessible sur le site web de l'UIT, à l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-R/software/space/>.

4.1.2 Base de données des communications d'urgence - Résolution 647 (CMR-07)

Dans le cadre de la Résolution 647, la CMR-07 a décidé que les administrations devraient examiner les bandes de fréquences au niveau mondial ou régional pour les situations d'urgence et les secours en cas de catastrophe, lorsqu'elles procéderont à une planification au niveau national, et réfléchir à la nécessité d'une mise à disposition immédiate de fréquences ou de bandes de fréquences identifiées au tout début d'une intervention en cas d'urgence ou pour les secours en cas de catastrophe.

En ce qui concerne la mise en oeuvre, le BR a créé un site web: <http://www.itu.int/ITU-R/go/res647>.

Afin d'atteindre les objectifs de la Résolution 647 (CMR-07), il est indispensable que les administrations communiquent au BR, dès que possible, les fréquences disponibles et des renseignements sur leurs pratiques en matière de gestion du spectre à utiliser en cas de catastrophe ou d'urgence.

4.1.3 Résolution 80 (Rév.CMR-07)

La Commission d'études 4 poursuit ses travaux sur la mise en oeuvre de la Résolution 80 (Rév.CMR-07), dans le cadre du point 8.1.3 de l'ordre du jour de la CMR-12, et un document de travail préliminaire fait l'objet d'une annexe du Rapport de la réunion du Groupe de travail 4A tenue en septembre 2009 (Document 4A/278, Annexe 18).

En outre, le Comité du Règlement des radiocommunications (RRB) a mené à bien des études, dans le cadre de son Groupe de travail sur la Résolution 80 (Groupe de travail du Comité sur la Résolution 80) concernant la mise en oeuvre de ladite Résolution (Rév.CMR-07), et est parvenu aux conclusions suivantes:

- A sa 50ème réunion (16-20 mars 2009), le Groupe de travail du Comité sur la Résolution 80 a étudié son mandat au titre de la Résolution 80 (Rév.CMR-07), en vue d'examiner et de revoir des projets éventuels de recommandation et de disposition établissant un lien entre les procédures officielles de notification, de coordination et d'enregistrement et les principes énoncés dans l'article 44 de la Constitution ainsi qu'au numéro 0.3 du Préambule du Règlement des radiocommunications. Ce Groupe de travail est arrivé à la conclusion que les procédures officielles de notification, de coordination et d'enregistrement visées au point 2 du *décide* concernent les Articles 9 et 11 ainsi que les Appendices 4, 5, 30, 30A et 30B du Règlement des radiocommunications et la Résolution 49 (Rév.CMR-07) et que tous les principes énoncés dans l'article 44 de la Constitution et au numéro 0.3 du Préambule du Règlement des radiocommunications devaient être pris en compte. Il a été reconnu que les travaux bénéficieraient de contributions des administrations et des études qui doivent être effectuées au titre du point 1 du *décide* de la Résolution 80 (Rév.CMR-07). A cet égard, le Comité a chargé le BR d'envoyer une lettre circulaire aux administrations (voir la Lettre circulaire CR/300 du 22 avril 2009) reprenant l'invitation faite dans la Lettre circulaire CR/279, en vue de contribuer à ces études et aux travaux du RRB sur ce sujet.

- A sa 51^{ème} réunion (6-10 juillet 2009), le Groupe de travail du Comité sur la Résolution 80 a passé en revue les notes récapitulatives concernant l'Atelier du BR sur l'utilisation efficace des ressources spectre/orbites, qui a eu lieu le 6 mai 2009, ainsi que les options réglementaires identifiées dans ces notes. Etant donné qu'il se peut que des Groupes de travail de l'UIT et la Commission spéciale étudient ces questions particulières et élaborent des projets de recommandation ainsi que des projets de disposition que le Comité examine et revoit peut-être conformément à son mandat au titre de la Résolution 80 (Rév.CMR-07), le Groupe de travail a conclu que le Comité devrait essentiellement faire porter ses efforts sur de nouveaux concepts. L'examen du numéro 13.6 du Règlement des radiocommunications et de l'Annexe 6 du Rapport du Directeur (Document RRB09-2/4) a été identifié comme de nouveaux domaines possibles.
- A sa 52^{ème} réunion (9-13 novembre 2009), le Groupe de travail du Comité sur la Résolution 80 a établi une méthode afin de s'acquitter de son mandat conformément au point 2 du *décide* de la Résolution 80 (Rév.CMR-07), qui est d'examiner et de revoir des projets éventuels de recommandation et de disposition établissant un lien entre les procédures officielles de notification, de coordination et d'enregistrement et les principes énoncés dans l'article 44 de la Constitution et au numéro 0.3 du Préambule du Règlement des radiocommunications. Ce Groupe de travail axera ses travaux sur des recommandations relatives à des dispositions spécifiques du Règlement des radiocommunications, en tenant compte de ces principes. Conformément aux conclusions du Groupe de travail du Comité sur la Résolution 80 à la 51^{ème} réunion, le Groupe a commencé l'examen du numéro 13.6 du Règlement des radiocommunications, en décrivant l'historique de cette disposition, et a indiqué que les questions suivantes associées au numéro 13.6 appelaient un complément d'étude:
 - signification de l'expression «renseignements fiables»;
 - nombre et dates des rappels;
 - définition de ce que constitue une réponse à une demande de renseignements;
 - signification de l'expression «service normal»;
 - annulation d'un réseau par le BR et confirmation par le Comité.

Outre le numéro 13.6, le Groupe de travail examinera l'Annexe 6 du Rapport du Directeur (Document RRB09-2/4) et d'autres éléments présentés par des membres du Comité à la prochaine réunion, en vue d'identifier des projets de disposition à soumettre à la CMR-12. Compte tenu de la durée du mandat des membres actuels du Comité, le Groupe de travail a décidé d'élaborer un projet de rapport qu'il soumettra à la CMR-12.

4.2 Travaux préparatoires en vue de la CMR-12 (point 6.2 de l'ordre du jour)

Le BR a organisé une réunion de l'UIT sur la préparation de la CMR-12, en collaboration avec l'UAT (Genève, 14-16 septembre 2009). Cette réunion s'est tenue en présence de 164 participants représentant 49 pays (dont 78 délégués de 27 pays africains), 13 entreprises et organisations et six organisations régionales de télécommunication - APT, ASMG, UAT, CEPT, CITELE et RCC (voir le site <http://www.itu.int/ITU-R/go/wrc-11-regional-atu-09>). Des bourses ont été octroyées à 17 participants représentant les Etats Membres suivants: Bangladesh, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gambie, Lesotho, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, Rép. dém. du Congo, Sénégal, Soudan et Tchad.

Au cours de la première journée, des exposés généraux sur la RPC et la CMR et un rapport d'activité sur l'état d'avancement des travaux préparatoires menés par chaque groupe régional ont été présentés. Le deuxième jour, quatre groupes ont été créés, en vue d'examiner certains points de

l'ordre du jour, à la lumière des exposés sur les progrès accomplis à ce jour par les groupes de travail responsables ou par le Groupe d'action mixte des Commissions d'études concernées. Au cours du troisième jour, l'UAT a étudié l'organisation des travaux du Groupe africain en vue de la CMR-12 et a examiné les points de vue préliminaires et les activités de certains sous-groupes régionaux. Le rapport final de la réunion de l'UAT, accessible sur le site web de la réunion, contient les conclusions suivantes: l'UAT organisera deux ou trois réunions de préparation en vue de la CMR-12 d'ici à la tenue de cette Conférence. La date de la prochaine réunion sera communiquée à l'issue de consultations et se tiendra vraisemblablement après la publication du projet de Rapport de la RPC en anglais en août 2010.

Compte tenu des bons résultats obtenus par la réunion de 2009, il est prévu d'organiser deux autres réunions d'information sur les travaux préparatoires en vue de la CMR-12. La première, qui devrait avoir lieu les 24 et 25 novembre 2010, sera axée sur le projet de Rapport de la RPC et comprendra des groupes placés sous la direction des Rapporteurs responsables des chapitres du Rapport de la RPC. La seconde réunion, qui devrait avoir lieu en 2011, pourrait porter sur la soumission de propositions, de positions et de points de vue des groupes régionaux, compte tenu du Rapport de la RPC et du Rapport du Directeur à la CMR-12.

Des collaborateurs du BR ont participé à la plupart des réunions préparatoires des groupes régionaux en vue de la CMR-12 et, le cas échéant, ont présenté des exposés sur l'état d'avancement des études préparatoires menées par l'UIT-R (des renseignements actualisés sont accessibles à l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-R/go/rcpm-wrc-12-studies>).

La page web de l'UIT-R consacrée à la CMR-12 a été créée à l'adresse: www.itu.int/itu-r/go/wrc-12, et il est possible de trouver des renseignements sur tous les groupes régionaux responsables de la préparation de la CMR-12 à l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-R/go/wrc-12-regional>.

5 Séminaires et ateliers des radiocommunications

La liste complète des séminaires et ateliers organisés directement par l'UIT-R ou en coopération avec d'autres Secteurs est accessible à l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-R/go/seminars>.

Les manifestations suivantes ont eu lieu depuis la dernière réunion du GCR:

Services spatiaux:

Atelier du BR sur l'utilisation efficace des ressources spectre/orbites (Genève, 6 mai 2009)

Commissions d'études:

- Atelier sur la radiodiffusion télévisuelle en 3 dimensions (TV 3D) (Genève, 30 avril 2009)
Premier séminaire UIT/OMM sur l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques au service de la météorologie: la surveillance et la prévision dans le domaine du temps, de l'eau et du climat (Genève, 16-18 septembre 2009).
- Troisième atelier du GT 5D sur les IMT évoluées, notamment sur les technologies envisageables et leur évaluation (Dresde, 15 octobre 2009).

En 2009, le BR a octroyé des bourses pour la participation aux séminaires, ateliers et réunions de l'UIT-R.

Les manifestations suivantes sont prévues pour 2010:

- Séminaire mondial des radiocommunications 2010 (WRS-10) (Genève, 6-10 décembre 2010).
- Séminaire régional des radiocommunications pour l'Amérique centrale et les Caraïbes (lieu et dates à définir).

6 Planification opérationnelle (point 7 de l'ordre du jour)

Le projet de Plan opérationnel pour la période 2011-2014 est disponible à l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-R/go/operational-plans/> à l'intention du GCR. Ce plan est structuré en fonction des résultats de manière à assurer un lien complet avec le budget et d'autres outils financiers de l'Union. Il porte également sur les aspects stratégiques de l'UIT-R et contient des liens appropriés avec le plan stratégique de l'UIT.

Le rapport d'activité pour 2009 est disponible à l'adresse <http://www.itu.int/ITU-R/go/performance-reports/>. Il a pour but de donner des informations pertinentes concernant la mise en oeuvre des produits et activités prévus dans le Plan opérationnel de l'UIT-R pour 2009. Le rapport d'activité contient une comparaison entre les résultats obtenus et les résultats escomptés, avec les indicateurs fondamentaux de performance correspondants. Ceux-ci sont indiqués pour chaque objectif principal et dans chaque produit pertinent dans le document.

7 Activités intersectorielles

7.1 Forum mondial des politiques de télécommunication 2009 (FMPT-09)

Le BR (M. Philippe Aubineau, Conseiller du SGD) a participé activement à la préparation du FMPT-09 et au Forum proprement dit, qui s'est tenu à Lisbonne (Portugal), du 22 au 24 avril 2009, en présence de plus de 850 délégués représentant 118 Etats Membres (dont 29 pays figurant parmi les pays les moins avancés), 44 Membres de Secteur ainsi que 5 institutions des Nations Unies et 75 membres du public.

Le Forum des politiques a adopté des Avis dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler le «Consensus de Lisbonne», qui portent sur des thèmes aussi divers que les questions de politiques publiques liées à l'Internet; les incidences de l'avènement des réseaux de prochaine génération (NGN) et de l'accès au large bande évolué; les TIC et l'environnement; les stratégies de collaboration pour instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC; le renforcement des capacités pour appuyer l'adoption du protocole IPv6 et le Règlement des télécommunications internationales (RTI).

Pour donner suite au FMPT-09, et conformément à la Résolution 2 (Rév. Marrakech, 2002) ainsi qu'à la Décision 9 (Rév. Antalya, 2006) de la Conférence de plénipotentiaires, la direction de l'UIT a approuvé les stratégies relatives à la mise en oeuvre ou à l'examen de ces Avis. A cet égard, il a été décidé de soumettre pour information les résultats du FMPT-09 à toutes les commissions d'études de l'UIT-R, afin qu'elles commencent à prendre des mesures de suivi, selon qu'il conviendra.

A cette fin, l'attention des membres de l'UIT-R a été attirée en particulier sur l'Avis 2 du FMPT-09 (Incidences de l'avènement des réseaux NGN et de l'accès au large bande évolué) et l'Avis 3 (Les TIC et l'environnement), afin de veiller à ce que les études de l'UIT-R tiennent compte des aspects techniques, réglementaires et juridiques abordés dans l'Avis 2, s'agissant des infrastructures de radiocommunications de Terre ou par satellite et de l'accès hertzien large bande et, pour ce qui est de l'Avis 3, de la réduction de la consommation énergétique par les équipements radioélectriques TIC et du recyclage, ainsi que de la mise au point de nouvelles techniques et applications radioélectriques TIC pour lutter contre les changements climatiques.

7.2 Les TIC et les changements climatiques

Le BR (M. A. Vassiliev, Conseiller du SGD) a participé activement à plusieurs activités internationales, sectorielles et intersectorielles ainsi qu'à l'élaboration de publications ayant trait aux changements climatiques. Il convient de rappeler qu'un Groupe spécial sur les changements climatiques et les télécommunications d'urgence, présidé par le Vice-Secrétaire général de l'UIT, M. Houlin Zhao, a été établi, afin d'assurer la coordination des activités menées par les trois Bureaux et le Secrétaire général de l'UIT dans les domaines des changements climatiques et des télécommunications d'urgence. Une page web intersectorielle consacrée aux changements climatiques est accessible à l'adresse <http://www.itu.int/climate>.

Il convient plus particulièrement de mentionner les activités suivantes:

La Commission d'études 7 de l'UIT-R, en coopération avec le Groupe de direction sur la coordination des fréquences radioélectriques de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), a élaboré un Manuel OMM/UIT intitulé «Utilisation du spectre radioélectrique pour la météorologie: surveillance et prévision météorologiques des ressources en eau et du climat». Ce Manuel donne des renseignements sur la mise au point et l'utilisation des systèmes et des technologies de radiocommunication pour l'observation de l'environnement, la surveillance du climat, les prévisions météorologiques, la prévision et la détection des catastrophes naturelles ou causées par l'homme et l'atténuation de leurs effets. Pour la première fois dans l'histoire de l'UIT, ce Manuel a été signé par les Secrétaires généraux de ces deux institutions des Nations Unies.

Conformément aux Résolutions **671 (CMR-07)**, **672 (CMR-07)** et **750 (CMR-07)**, les commissions d'études de l'UIT-R procèdent à des études et élaborent des normes relatives à l'utilisation de technologies, de systèmes et d'applications radioélectriques (par exemple la télédétection), pour améliorer encore la surveillance et affiner les prévisions en la matière ainsi que pour surveiller les catastrophes naturelles dues au climat.

Des commissions d'études de l'UIT-R et des fonctionnaires du BR ont établi des contributions et participé à la dernière réunion du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les TIC et le changement climatique, tenue du 27 au 30 mars à Hiroshima (Japon). Ils ont fourni des renseignements sur les radiocommunications et les émissions de gaz à effet de serre et ont contribué à l'élaboration des documents finals.

Un représentant du BR a participé aux Colloques internationaux suivants sur les TIC et les changements climatiques:

- Colloque organisé conjointement par l'UIT et le CITIC à Quito (Equateur) du 8 au 10 juillet 2009: ce Colloque, le premier du genre à être organisé dans un pays en développement, a formulé une série de conclusions reflétant les préoccupations de la région;
- premier Colloque international VIRTUEL de l'UIT organisé conjointement avec la KCC (Korea Communications Commission) à Séoul (Corée) le 23 septembre 2009.

En outre, le BR a participé à la troisième Conférence mondiale sur le climat et a communiqué à l'OMM des renseignements sur le rôle que jouent les TIC dans la surveillance du climat. Par ailleurs, il a fourni des contributions pour l'allocution d'ouverture prononcée par le Vice-Secrétaire général de l'UIT ainsi que pour l'allocution prononcée par le Secrétaire général de l'UIT lors du Segment de haut niveau de la troisième Conférence mondiale sur le climat.

Le BR, agissant en coopération étroite avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), a organisé au siège de l'OMM le premier séminaire UIT/OMM sur le thème: «Utilisation du spectre radioélectrique pour la météorologie: surveillance, et prévision dans le domaine du temps, de l'eau et du climat», auquel il a activement participé. Ce séminaire a été ouvert par le Directeur du BR,

M. Valery Timofeev, et plusieurs fonctionnaires du BR (K. Hughes, Y. Henri, A. Vassiliev) ont présenté des exposés à cette occasion. Il s'est tenu en présence de représentants des communautés de la météorologie et des radiocommunications venus de 31 pays (dont des pays en développement). Les participants ont estimé que ces séminaires devraient être organisés régulièrement. Par ailleurs, il a été noté que l'UIT devrait participer activement à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un nouveau cadre mondial de l'OMM pour les services climatiques, ainsi qu'en a décidé la troisième Conférence mondiale sur le climat.

L'UIT prend une part active aux processus mis en oeuvre par les Nations Unies en vue de la conclusion d'un nouvel accord mondial sur les changements climatiques. En juin 2009, elle a envoyé au Secrétariat de la CCNUCC une contribution écrite sur l'importance des TIC pour l'atténuation des effets des changements climatiques et pour l'adaptation à ces changements, suite à une demande d'institutions des Nations Unies. Le BR faisait partie de la délégation de l'UIT aux pourparlers de Barcelone sur les changements climatiques qui ont eu lieu du 2 au 6 novembre 2009 et a participé à la manifestation officielle sur les TIC et les changements climatiques organisée en parallèle par l'UIT, l'OCDE et le GeSI. Cette manifestation a été l'occasion de fournir des renseignements sur la manière dont les pays développés et les pays en développement peuvent utiliser les TIC pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique mondial et sur les façons novatrices d'utiliser les TIC et l'Internet pour réduire de 15%, à l'horizon 2020, les émissions potentielles de CO₂, en remplaçant par exemple les déplacements par le recours aux téléconférences et le support matériel par un support virtuel (publications électroniques de documents et d'ouvrages, DVD), immeubles intelligents et réseaux de distribution d'électricité, systèmes de transport intelligents, etc. Le BR faisait également partie de la délégation de l'UIT à la Conférence des Parties (COP-15) tenue à Copenhague en décembre 2009, qui devrait conclure à un nouvel accord sur les changements climatiques.

7.3 Radiocommunications d'urgence

Dans le cadre de la mise en oeuvre des Résolutions UIT-R 53 (Utilisation des radiocommunications pour les interventions et les secours en cas de catastrophe) et UIT-R 55 (Etudes de l'UIT concernant la prévision ou la détection des catastrophes, l'atténuation de leurs effets et les opérations de secours), les commissions d'études de l'UIT-R ont élaboré plusieurs nouvelles Recommandations et plusieurs nouveaux Rapports sur l'utilisation de technologies radioélectriques et de systèmes de radiocommunication appartenant à différents services de radiocommunication pour la prévision des catastrophes, l'alerte avancée et l'atténuation des effets négatifs des catastrophes. Ainsi, la Commission d'études 7 a élaboré la première Recommandation UIT-R sur l'utilisation des radiocommunications d'urgence pour sauver des vies dans l'espace (Utilisation des radiocommunications pour les situations d'urgence dans les vols spatiaux habités).

Conformément aux décisions de la CMR-07, le BR collabore avec le Groupe de travail des Nations Unies sur les télécommunications d'urgence (WGET) et communique des informations sur les travaux de normalisation de l'UIT-R ainsi que sur la mise au point d'une base de données sur les communications d'urgence (Résolution **647 (CMR-07)**).

7.4 Mise en oeuvre du SMSI

Le BR (M. N. Venkatesh, Conseiller du SGD) a participé aux activités liées à la mise en oeuvre des grandes orientations du SMSI. A cet égard, il convient de noter que le BR a pris part aux travaux du Groupe de travail du Conseil sur le SMSI: mise en oeuvre des résultats, et au Forum du SMSI 2009 (Genève, 18-22 mai). On trouvera davantage de renseignements sur le site web de l'UIT à l'adresse: <http://www.itu.int/wsis/>.

Le BR (M. A. Vassiliev, Conseiller du SGD) a participé au Forum du SMSI 2009 tenu à Genève (18-22 mai 2009); à cette occasion un exposé ayant pour thème «Le Secteur des radiocommunications de l'UIT (UIT-R) et les changements climatiques» a été présenté.

7.5 Sommet *Connecter les pays de la CEI*

Le Directeur du BR, M. Timofeev, et le BR ont établi des contributions et participé au Sommet de l'UIT *Connecter les pays de la CEI* (Minsk, Bélarus, 26-27 novembre 2009), organisé par le BDT et présidé par le Secrétaire général de l'UIT. Le Directeur du BR a animé l'une des sessions ayant suscité la participation la plus importante, qui avait pour thème: «Passer de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique», et a participé à des discussions formelles et informelles sur le rôle des radiocommunications dans le monde d'aujourd'hui.
